



## ANNEXE 3C Missions des enseignants UPE2A- Second degré

**Enseigner** le français langue seconde et le français langue de scolarisation selon les besoins de l'élève afin de favoriser l'inclusion dans les cours de la classe ordinaire selon des modalités diverses : face à face pédagogique, démarches différenciées d'enseignement co-intervention, co-enseignement...

**Construire des progressions pédagogiques** individualisées basées sur la progressivité des connaissances et compétences à acquérir fondées sur le socle et le LSU. Ces progressions seront partagées avec l'équipe pédagogique et seront questionnées notamment lors du travail préparatoire pour les commissions de suivi pédagogique.

**Construire, organiser et faire évoluer des emplois du temps** individualisés (temps en UPE2A/ temps inclusion) à partir des différentes évaluations (test de positionnement, évaluations en classe ordinaire, ...) selon le profil de l'EANA et son projet.

Les 15 premiers jours de septembre sont à cet égard banalisés pour permettre aux enseignants en UPE2A de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement des emplois du temps.

**Travailler en liaison avec la classe ordinaire** : concevoir son enseignement en prenant appui sur des supports et des activités répondant aux besoins d'intégration des élèves en classe ordinaire.

**Accompagner l'inclusion** des EANA en classe ordinaire en lien avec l'équipe pédagogique de la classe, en particulier le professeur principal, notamment en apportant une expertise sur la problématique de l'évaluation (ex : outils et supports partagés). Des temps de co-intervention pourront être organisés. L'enseignant UPE2A participe aux réunions de rentrée et à des conseils de classe.

En collaboration avec l'équipe enseignante, **assurer le lien** avec les familles, les associations et autres organismes concernés. Promouvoir les ateliers OEPRE et accompagner les inscriptions.

**Contribuer** à la préparation des élèves aux différents examens (DNB, CFG/ASSR/DELFI, EAF, BAC...)

**S'inscrire dans un parcours de formation** continue au service du développement de ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

*Les temps de concertation entre pairs, qui peuvent prendre, par exemple, la forme de constellation, font partie intégrante des missions des professeurs UPE2A. À l'initiative conjointe du CASNAV et des référents identifiés, ces derniers animeront ces temps de concertation.*

*Ce temps de formation aboutit à un compte-rendu qui fait clairement apparaître des objectifs d'évolution pédagogique et des propositions d'axes de formations. Ceci avec pour objectif d'inscrire les pratiques des enseignants dans une démarche d'amélioration continue et d'accompagnement professionnel.*

*D'autre part, des professeurs UPE2A identifiés par le pôle formation du CASNAV et volontaires sont amenés à animer des stages de proximité pour répondre à des besoins en lien avec le contexte d'établissement.*

**Accueillir** des collègues dans le cadre des formations.

**Les enseignants UPE2A sont mobilisés lors des évaluations de positionnement**, premier accueil des élèves allophones, selon les besoins et les possibilités.

**Les premiers jours de septembre sont consacrés à ces missions d'évaluation tandis que les élèves découvriront leurs camarades et leurs professeurs en classe ordinaire.**

**Participer** à l'examen du DELFI.

**Contribuer** à la mise à jour du tableau de suivi des EANA et élaborer un rapport d'activité en fin d'année.